



Mention

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge



24181863

Déposé / Reçu le

18 DEC. 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0784 697 930

Nom

(en entier) : **Mutual Insurance and Reinsurance for Information
Systems**

(en abrégé) : **MIRIS**

Forme légale : **Association d'Assurances Mutuelles**

Adresse complète du siège : **Avenue Jules Bordet, 166 - B 1140 Bruxelles**

**Objet de l'acte : DEMISSION ET NOMINATION DES ADMINISTRATEURS, DU COMITE DE
DIRECTION ET PROCURATIONS**

DEMISSION DES ADMINISTRATEURS :

Lors du Conseil d'Administration du 13 septembre 2023, les personnes suivantes ont donné leur démission du Conseil d'Administration :

- M. Mark POLLARD domicilié à Viarigi (Italie), Via A. Calvi 51 ; effectif le 1^{er} janvier 2024
- M. VANWELKENHUYZEN Daniel domicilié à Floraliënlaan 539, Wilrijk (Belgique), effectif le 1^{er} juillet 2024

DEMISSION DU COMITE DE DIRECTION :

Lors du Conseil d'Administration du 13 septembre 2023, les personnes suivantes ont donné leur démission du Comité de Direction :

- M. Mark POLLARD domicilié à Viarigi (Italie), Via A. Calvi 51 ; effectif le 1^{er} janvier 2024
- M. VANWELKENHUYZEN Daniel, domicilié à Floraliënlaan 539, Wilrijk (Belgique), effectif le 1^{er} juillet 2024
- M. OBERT Philippe, domicilié à Treil-sur-Seine (France), rue des Bois 47 ; effectif le 1^{er} juillet 2024

Lors du Conseil d'administration du 20 juin 2024, la personne suivante a donné sa démission du Comité de direction :

- M. MACHTELINCKX Jo, domicilié à Lierde (Belgique), Groenstraat 1A ; effectif le 1^{er} janvier 2025

NOMINATION DES ADMINISTRATEURS :

Lors de l'Assemblée Générale du 15 octobre 2024, les personnes suivantes ont été désignées en tant qu'administrateurs :

- M. FANNEAU DE LA HORIE, Charles, né à Suresnes (France) le 29 décembre 1981, demeurant à Paris (France), 11 rue Barbet de Jouy à compter du 16 octobre 2024 pour un mandat de 3 ans.
- M. POLLARD, Mark, né à Bradford (Grande Bretagne) le 2 février 1958, demeurant à Viarigi (Italie), Via A. Calvi 51 à compter du 16 octobre 2024 pour un mandat de 3 ans.
- M. MARLIER, Björn, né à Gembloux (Belgique) le 22 novembre 1968 demeurant à Louvain-La-Neuve (Belgique), rue du Grand Hornu 7 à compter du 1 décembre 2024 pour un mandat de 3 ans.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/12/2024 - Annexes du Moniteur belge

NOMINATION DU COMITE DE DIRECTION

Lors du Conseil d'Administration du 26 juin 2024 et du 15 octobre 2024, les personnes suivantes ont été désignées en tant que Comité de Direction :

Les personnes suivantes forment le Comité de Direction :

- M. FANNEAU DE LA HORIE, Charles, CEO, né à Suresnes (France) le 29 décembre 1981, demeurant à Paris (France), 11 rue Barbet de Jouy à partir du 24 septembre 2024;
- M. POLLARD, Mark, COO, né à Bradford (Grande Bretagne) le 2 février 1958, demeurant à Viarigi (Italie), Via A. Calvi 51; à partir du 24 septembre 2024;
- M. MARLIER, Björn, CFO, né à Gembloux (Belgique) le 22 novembre 1968 demeurant à Louvain-La-Neuve (Belgique), rue du Grand Hornu 7; à partir du 1 décembre 2024;
- Mme. VERHEYEN, Nicole, CRO, née à Hoogstraten le 10 mars 1973, demeurant à Hove (Belgique), Albert Beyltjensstraat 5 ; à partir du 24 septembre 2024;
- M. MACHTELINCKX, Jo, Deputy CFO, né à Zottegem le 10 avril 1967, demeurant à Lierde (Belgique), Groenstraat 1/A, mandat expirant le 31 décembre 2024

PROCURATIONS

Lors du Conseil d'Administration du 15 octobre 2024, les procurations suivantes ont été approuvées à partir du 16 octobre 2024:

Matières Financières

Pour effectuer tous transferts et signer tous documents dans le cours des affaires de l'association pour le fonctionnement des comptes en banque et des comptes d'investissement, pour recevoir tous paiements et en donner valablement quittance, signer et endosser les quittances, les traits, etc....:

Pour tout montant inférieur à € 10.001, la signature d'une personne sousmentionnée est requise.

- Charles FANNEAU DE LA HORIE
- Mark POLLARD
- Björn MARLIER
- Nicole VERHEYEN
- Jo MACHTELINCKX (procuration terminant le 31 décembre 2024)
- Gauthier CARNEVALI (procuration terminant le 31 décembre 2024)

Pour tout montant inférieur à € 250.001, la signature de deux personnes sousmentionnées est requise.

- Charles FANNEAU DE LA HORIE
- Mark POLLARD
- Björn MARLIER
- Nicole VERHEYEN
- Jo MACHTELINCKX (procuration terminant le 31 décembre 2024)

Pour tout montant supérieur à € 250.001, la signature d'une personne de chaque groupe (deux signatures au total) est requise: Mr. Charles FANNEAU DE LA HORIE ou Sonia CAMBIER (groupe 1) ; et M. Mark POLLARD ou Björn MARLIER (groupe 2).

Matières d'Assurances et de Réassurances

Pour tous documents concernant les matières d'assurance et de réassurance dans le cours normal des affaires de l'association qui évoquent un engagement de celle-ci, cette dernière est légalement engagée par la signature d'une des personnes suivantes :

- Charles FANNEAU DE LA HORIE
- Mark POLLARD

Réservé
au
Moniteur
belge



Matières Administratives

Pour toutes actions ou tous documents concernant l'administration dans le cours normal des affaires de l'association qui évoquent un engagement de celle-ci, cette dernière est légalement engagée par la signature de l'Administrateur Délégué ou par deux des signatures suivantes :

- Charles FANNEAU DE LA HORIE
- Mark POLLARD
- Björn MARLIER
- Nicole VERHEYEN
- Jo MACHTELINCKX (procuration terminant le 31 décembre 2024)

Charles FANNEAU DE LA HORIE
Administrateur / CEO

Jo MACHTELINCKX
CFO

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).